

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
06/09/2022

Nombre de conseillers
en exercice :15

Délibération du Conseil
Municipal
D.C.M N° 10-1

Objet :
Dénomination
rue

L'an deux mille vingt deux et le quinze septembre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

Présents : M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mme DALLA-ZANNA (Proc.) MM CELLIER (Proc.), EVIN, Mmes COURTOUX (Proc.), SANDY, AGUILA.

Absents excusés :
Mme GRANGE (Proc. Mme DALLA-ZANNA)
M. ROQUEBERT (Proc. M. CELLIER)
M. DESHONS (Proc. Mme COURTOUX)

Madame AGUILA Cyrielle a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du PLU et notamment de l'orientation d'Aménagement et de Programmation de la zone IAU de Pentens, une voie doit être créée.

Cette voie desservira le futur cabinet dentaire.

Monsieur le Maire ajoute que cette voie doit être nommée et le cabinet dentaire numéroté.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal comme nom : Impasse des Boïdures et le N° 1 pour le cabinet dentaire.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- de nommer la voie Impasse des Boïdures .
- d'attribuer le n° 1 au cabinet dentaire.

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jour et mois que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **20.09.2022**

Pour copie conforme,

En Mairie, le 16 septembre 2022

Maire,

Christian SANS



